

DIAGNOSTIC IMMOBILIER - ELECTRICITE - FORMATION CONTINUE

Suivre cette formation en E-Learning tutoré permet de maintenir ses connaissances et ses compétences dans le cadre du cycle de Certification du Diagnostiqueur technique immobilier (Arrêté du 24/12/2021) 'Etats des installations intérieures d'électricité'.

Objectifs opérationnels

- Maintenir sa certification dans le domaine concerné par la formation continue
- Appliquer les évolutions législatives, réglementaires ou normatives ainsi que techniques lors du diagnostic de l'état d'une installation intérieure d'électricité

Public Concerné

Diagnostiqueurs techniques immobiliers "Domaine électricité" en cours de cycle de certification

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre ce parcours de formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

FORMATION E-LEARNING

DUREE 7 HEURES

DOMAINE ELECTRICITE

Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions techniques

Rappel sur les lois générales de l'électricité

- Tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance

Effets du courant électrique sur le corps humain

Rappel sur les règles fondamentales

- La sécurité des personnes contre les dangers et dommages d'une installation électrique à basse tension
- Méthodes d'essais
- Mise en oeuvre des règles fondamentales de sécurité
- Technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité

Rappel des règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic

- Prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic

Les méthodes de diagnostic des installations intérieures d'électricité

- Réalisation d'un diagnostic de l'état d'une installation intérieure d'électricité

La rédaction du rapport de diagnostic

Exercices sur cas pratiques

Méthodes et moyens pédagogiques

L'apprenant(e) reçoit avec sa convocation le Livret d'accueil E-Learning afin de suivre avec aisance chaque étape distancielle de sa formation.

> METHODES PEDAGOGIQUES

- Le module E-Learning tutoré présente une démarche pédagogique déductive à travers des séquences transmissives et démonstratives suivies d'exercices progressifs d'apprentissage. Ces séquences peuvent être illustrées par des schémas animés et des vidéos de situations professionnelles.

- Chaque leçon se termine par un questionnaire de reformulation renouvelable. Le cours se clôture par une auto-évaluation scorée et renouvelable, utile à l'entraînement à l'évaluation sommative finale des acquis.

> MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Le module E-learning tutoré est réalisé sur une plate-forme web dédiée et disponible 30 jours en illimité à la date d'envoi du mail fournissant le login et mot de passe individuels.

Accompagnement de l'apprenant(e)

- L'apprenant(e) est suivi(e) par un E-tuteur durant tout le déroulement de sa formation E-Learning. L'E-tuteur réfère au Référent pédagogique (Formateur) toutes les difficultés ou questions d'ordre des connaissances du domaine traité, qui prendra contact (sous 48 heures, jours ouvrés) avec l'apprenant afin de lui apporter une réponse ou aide pédagogique.

Les échanges avec l'E-Tuteur et le/la Référent(e) pédagogique (Formateur) se déroulent par messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou par téléphone.

Assistance technique

- En cas de difficulté d'utilisation de la plate-forme, l'apprenant(e) est mis(e) en contact avec un(e) Référent(e) technique qui lui apporte une réponse sous 48 heures (jours ouvrés).

Les échanges avec le/la Référent(e) technique se déroulent par la messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou par téléphone.

- Prérequis d'environnement informatique :

L'apprenant(e) doit avoir à sa disposition un ordinateur ou une tablette muni d'une carte son et d'un lecteur multimédia ainsi qu'un accès internet par un navigateur d'une version récente.

> RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Un ensemble de documents complémentaires à l'apprentissage est téléchargeable sur la plate-forme E-Learning.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

- L'E-tuteur est le responsable de la session de formation
- Le Formateur/Formatrice qualifié(e) est un professionnel expérimenté dans les domaines techniques du bâtiment
- Le/la Référent(e) technique pour la partie de la formation en E-Learning est l'administrateur du LMS de la plate-forme

■ Méthodes et modalités d'évaluation

> EVALUATION DES ACQUIS

- L'évaluation sommative est réalisée à la fin de la formation E-Learning à partir de questions aléatoires à choix multiples basées sur le programme des examens définis dans l'arrêté du 24 décembre 2021.

> MESURE DE LA SATISFACTION DE L'APPRENANT

- Est réalisée en ligne après la formation E-Learning et mesure l'organisation et l'accompagnement de l'apprenant ainsi que la qualité pédagogique des supports E-Learning.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com